



MARIE-GALANTE

ILE DURABLE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 18 février 2019

MARIE-GALANTE, ILE PIONNIERE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

L'association « Marie Galante Ile Durable » et ses partenaires, le cabinet Maryse Coppet, la Communauté de Commune de Marie-Galante et la SAS Marie-Galante ENR, sont fiers de la sélection de Marie-Galante par le Secrétariat des Iles Européennes pour l'Energie Durable comme ile pionnière pour la mise en œuvre de la Transition énergétique. Son projet fait partie des 26 projets retenus, et sera concrétisé par la publication de son « agenda de transition énergétique » à l'été 2020.

Marie Galante, Ile de Guadeloupe de 158 km² et 11 000 habitants, s'est engagée depuis 2016 dans un projet global de développement et d'économie durable.

Ambitieux plan de transformation du territoire, ce projet, porté par l'association « Marie Galante Ile durable », propose un **modèle innovant de développement intégré et participatif**, intégrant toutes les dimensions patrimoniales, sociales, environnementales et économique au bénéfice du territoire.

Mené en étroite collaboration avec des partenaires industriels et économiques, il comporte 4 volets principaux mêlant énergies renouvelables, écologie, développement économique, transformation numérique, éducation.

Le programme prévoit notamment le lancement d'une ferme biologique pilote, l'adaptation, la rénovation et la construction de bâtiments économes en énergie, une transition énergétique 100 % renouvelable, le développement de la mobilité électrique, une école de codage numérique et la création d'un centre de haute technologie de la mobilité durable.

CNR, premier producteur d'électricité 100% renouvelable en France et acteur engagé pour le développement des territoires, s'est associé à la Communauté de Communes de Marie-Galante en créant la SAS Marie-Galante ENR afin de concevoir, développer, investir et réaliser le modèle de transition énergétique 100% renouvelable de l'île.

Véritable laboratoire de solutions d'innovations, ce projet, sélectionné et soutenu par l'Union européenne, va permettre de faire de Marie-Galante une ile durable, autonome en énergie, et un modèle pour le développement de la croissance verte dans les iles européennes.

« Nous nous réjouissons de la reconnaissance par l'Union européenne de Marie Galante comme ile pionnière de la transition énergétique. Ce soutien donne à notre ile une belle visibilité, et au-delà va nous permettre d'accélérer le développement de notre projet. Le Secrétariat des Iles Européennes pour l'Energie Durable nous accompagnera notamment dans la rédaction d'un document appelé « Clean Energy transition Agenda » qui sera publié à l'été 2020 et viendra valider notre programme de développement » a déclaré Maryse Coppet, présidente de l'association « Marie Galante Ile Durable », au nom de toutes les parties prenantes du projet.

facebook.com/Marie-Galante-Ile-Durable